

**Projet professionnel de l'étudiant.e**  
**(PPE)**

Bureau du PPE : **P1 043**

Panneaux d'affichage du PPE : en face du bureau P1 043

Enseignante responsable

Sonia MARQUEZ  
sonia.marquez@u-pec.fr  
bureau P1 043  
01 45 17 13 79

Secrétariat du PPE

Barca SALEH  
saleh@u-pec.fr  
Bureau P2 224  
01 45 17 14 95

Année universitaire 2016-2017

## Table des matières

<b>Qu'est-ce que le projet professionnel de l'étudiant (PPE) ?</b> .....	<b>3</b>
Les principes .....	3
Les objectifs .....	3
Les compétences.....	3
<b>La méthodologie</b> .....	<b>4</b>
<b>Le déroulement des TP</b> .....	<b>5</b>
L'équipe .....	5
Le rapporteur .....	5
Les fiches TP .....	5
Encadrement .....	6
Etapas de la démarche et planning .....	6
Planning des TD de méthodologie 2017 .....	7
<b>L'évaluation</b> .....	<b>7</b>
Assiduité.....	7
Redoublant.es .....	8
Évaluation des rapports .....	8
Évaluation de la soutenance .....	9
<b>Fiche d'inscription</b> .....	<b>10</b>
Coordonnées .....	10
Mercredi ou jeudi .....	10
Les options .....	10
Le thème.....	10
Signature .....	11
La proposition de co-équipiers .....	11
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>11</b>
Comment savoir dans quel groupe je suis ? .....	11
Comment savoir dans quelle salle je suis ? .....	11
Conclusion.....	11

# Qu'est-ce que le projet professionnel de l'étudiant (PPE) ?

## Les principes

Vous allez mener un travail de recherche sur un thème qui est un **métier**. Cet enseignement vous amènera donc à découvrir ou à approfondir vos connaissances sur une profession qui vous intéresse. Il vous permet de prendre conscience des **réalités professionnelles**, de dépasser vos représentations grâce aux rencontres, aux échanges, à la confrontation des points de vue.

Il n'est pas nécessaire de savoir ce qu'on veut devenir plus tard pour avoir une bonne note. Vous choisissez librement de travailler sur un métier qui vous attire.

## Les objectifs

1. Définir un projet professionnel : affiner sa représentation du métier, confronter son projet à ses atouts personnels et son cursus universitaire, donner du sens à ses études, adapter son projet de formation
2. Développer les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle : autonomie, initiative, travail en équipe, communication, connaissance d'un milieu professionnel, intitulé des métiers
3. Apprendre les méthodes de travail universitaire : recherche documentaire, bibliographie, expérience, rédaction d'un rapport selon le plan IMRED (Introduction, Matériel et Méthode, Résultats et Discussion), communication scientifique appuyée sur un poster.
4. Constituer un premier réseau en vue dans l'immédiat du stage de L3

## Les compétences

1. Acquérir une méthode de travail universitaire : choix d'un sujet, recherche documentaire, bibliographie, présentation des résultats sous forme de rapport IMRED, de poster et de soutenance orale
2. Travailler en équipe. Cette expérience pourra donc être mise en valeur dans un CV ou une lettre de motivation
3. Trouver des professionnels, prendre contact avec un.e professionnel.le
4. Présenter un bilan à l'oral et à l'écrit

## La méthodologie

<b>CHERCHEUR</b>	<b>ÉTUDIANT</b>
<b>INTRODUCTION</b> Le chercheur a une idée à explorer  = hypothèse scientifique	<b>INTRODUCTION</b> L'étudiant a une représentation du projet professionnel à explorer  = hypothèse projet professionnel
<b>MATÉRIEL - MÉTHODE</b> Le chercheur s'informe de "l'état de la science" autour de l'hypothèse scientifique  = étape de la recherche documentaire (autres publications, congrès, interrogation de bases de données) ↓ 1ère évolution de l'hypothèse scientifique  Le chercheur élabore le protocole expérimental qui vise à vérifier son hypothèse scientifique de départ exemple: tubes à essai = <b>matériel</b> protocole = <b>méthode</b>	<b>MATÉRIEL - MÉTHODE</b> L'étudiant s'informe sur le secteur d'activité professionnel qui sera le cadre de son projet professionnel  = étape de la recherche documentaire (presse, organismes professionnels, CIDJ, SCUIO, ONISEP, forum ...) ↓ 1ère évolution de l'hypothèse du projet professionnel  L'étudiant élabore la stratégie qui va lui permettre de vérifier l'hypothèse projet professionnel  choix des personnes à interviewer = <b>matériel</b> questionnement = <b>méthode</b>
<b>EXPÉRIMENTATION</b> présentation des résultats bruts	<b>INTERVIEWS</b> mise à plat des informations recueillies
<b>ANALYSE</b> Le chercheur évalue la distance entre les résultats escomptés et les résultats obtenus  ↓ 2ème évolution de l'hypothèse scientifique	<b>ANALYSE</b> L'étudiant évalue la distance entre les représentations de départ et la confirmation avec la réalité  ↓ 2ème évolution de l'hypothèse projet professionnel
<b>SYNTHÈSE/ARGUMENTAIRE</b> Les nouvelles données appliquées à l'hypothèse scientifique de départ et à l'état de la science amènent à élaborer une nouvelle hypothèse  détailler les relations de causes à effets	<b>SYNTHÈSE/ARGUMENTAIRE</b> Les nouvelles informations appliquées aux représentations du projet professionnel de départ, aux informations recueillies (pour la théorie dans la documentation, pour le vécu lors des interviews), ainsi qu'à soi-même, amènent à élaborer une nouvelle hypothèse de projet professionnel (différente, confirmée, modifiée, précisée ...)  détailler les relations de causes à effets
<b>CONCLUSION</b> La nouvelle hypothèse scientifique se substitue à celle de départ	<b>CONCLUSION</b> La nouvelle hypothèse de projet professionnel se substitue à celle de départ
<b>ANNEXES</b>	<b>ANNEXES</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>

## Le déroulement des TP

### L'équipe

**Vous ne serez plus dans votre groupe de TD habituel pour les TP de projet professionnel.** Retenez bien votre numéro de groupe car il vous sera utile pour communiquer. Vous travaillerez en **équipe de 3 ou 4** sur un même métier que vous avez choisi. Il y aura dans votre groupe 7 ou 8 équipes. Les thématiques des équipes sont diversifiées et toutes les mentions de licence sont brassées. Par exemple, un groupe comporte 1 équipe d'ingénieurs en énergie nucléaire, 1 équipe de techniciens de laboratoire de biologie, 1 équipe de chercheurs en génétique, 1 équipe de développeurs web, etc. Le but est d'avoir une vision la plus large possible du monde du travail et de découvrir des réalités différentes selon les branches, le domaine, le secteur. D'autre part, cette diversité vous oblige à vous adapter à votre destinataire sans jargonner car vos camarades ne viennent pas de la même filière.

Evitez de vous mettre avec des amis qui sont dans le même groupe de TD que vous car vous manquez une dimension essentielle du travail d'équipe qui consiste à faire connaissance avec l'autre, comprendre ses attentes, s'adapter, trouver des créneaux en commun pour se voir... Autant de compétences professionnelles qui vous seront nécessaires.

Pour constituer les équipes, j'utilise vos fiches d'inscription. Je trouve, parmi les 700 formulaires, des étudiants qui ont indiqué le même métier ou le même domaine que vous et vous regroupe. Dans votre groupe de TD, je ne trouve pas forcément un.e étudiant.e qui veut travailler sur le même thème que vous. En revanche, je parviens à en trouver dans d'autres groupes de TD. C'est pourquoi vous vous retrouvez dans un groupe qui n'est plus celui dans lequel vous suivez les TD habituellement.

### Le rapporteur

Lors de chaque TP, un membre de l'équipe, vient exposer le travail et les avancées de l'équipe. Tous les membres de l'équipe doivent avoir été rapporteurs au moins une fois. C'est pourquoi, vous êtes maximum 4 par équipe. C'est un entraînement avant la soutenance. La performance n'est pas notée, il suffit de s'être plié à l'exercice qui vous permet d'avoir le retour, les conseils de tout un groupe sur le contenu, la forme, l'impression que vous dégagez...

C'est un moment d'écoute, distinct de l'échange entre co-équipiers.ères. Ecouter un camarade vous permet :

- d'avoir des idées pour mieux réussir vos propres recherches
- de lui donner des conseils, de le.la faire profiter de votre expérience
- d'analyser une prestation pour améliorer la vôtre
- de découvrir d'autres métiers scientifiques pour avoir une vision plus large du monde du travail

### Les fiches TP

Lors de chaque TP, des documents sont distribués. Je les mettrai aussi sur Eprel. Certains sont à joindre aux annexes du rapport, c'est alors écrit au bas de la page, soyez donc vigilants.

## Encadrement

En TP, vous serez encadrés par un **binôme d'intervenants** qui sont des professionnels de profils différents. En général, il s'agit d'un.e **scientifique** (enseignant.e et/ou chercheur.euse, ingénieur.e ...) et d'un professionnel de la **communication** (enseignant.e de techniques d'expression, agent administratif responsable des relations internationales, chargé.e d'orientation, journaliste ...)

Les intervenants sont volontaires et convaincus. Ils impulsent le travail de l'étudiant. Ils l'amènent à questionner les représentations qu'il a sur le métier et le monde du travail en général. Il le pousse à approfondir ses recherches. Ils apportent une méthode et non du savoir. Ils incitent le groupe à avoir un regard critique sur les synthèses orales.

**Ils ne déversent pas des connaissances. Par conséquent, ils vous seront utiles si vous arrivez avec de la matière et des questions.**

## Etapas de la démarche et planning

### Séance d'amphithéâtre 25 et 26 janvier 2017

- Présentation du projet professionnel par la responsable
- Choix du thème de projet par les étudiants. La fiche remplie par les étudiants permet de former des équipes en moyenne de quatre membres ayant choisi un thème similaire.

### TP1 2 heures Mercredi 22 février ou Jeudi 23 février 2017 (selon le groupe)

- Prise de contact des équipes, affinement du thème, réajustements des équipes
- Présentation de chaque équipe par un rapporteur devant le groupe
- Consignes méthodologiques pour la recherche documentaire

### TP2 2 heures Mercredi 8 mars ou Jeudi 9 mars 2017

- Suivi du travail de recherche documentaire : compte rendu oral de chaque équipe
- Suivi du fonctionnement des équipes : répartition des rôles
- Préparation des interviews

### TP3 1heure 30 Mercredi 29 mars ou Jeudi 30 mars 2017

- Suivi des interviews ; compte rendu oral de chaque équipe
- Consignes méthodologiques de rédaction du rapport écrit, et de la présentation des résultats.

### TP4 1heure 30 Mercredi 19 avril ou Jeudi 20 avril 2017

- Suivi des interviews (suite)
- Réponses aux questions sur la rédaction du rapport (individuel : un rapport par étudiant)
- Consignes pour la soutenance (exposé oral) en équipe et pour la fabrication du poster (un par équipe)

### TP5 environ 3heures (en fonction du nombre d'équipes) Mardi 2 mai 2017 à partir de 9h pour les groupes du mercredi / à partir de 14 h pour les groupes du jeudi

- Remise des rapports au jury de soutenance
- Soutenance : présentation par équipe du bilan du projet, devant le jury et l'ensemble du groupe. Cette soutenance s'appuie sur le poster fabriqué par l'équipe.
- Élection des meilleurs posters.
- Questionnaire d'évaluation du dispositif du projet professionnel

Vous n'avez que 4 TP et la soutenance. Vous n'êtes donc pas mobilisés tous les mercredis ni tous les jeudis.

### Planning des TD de méthodologie 2017

Les TD de méthodologie sont encadrés par les enseignantes de techniques d'expression. Ils se déroulent en salle d'informatique dans le cadre du groupe de TD habituel, « normal ».

#### TD1 après le TP1

➤ Bilan de la recherche documentaire : apportez tous vos documents (fiches et documents trouvés lors de la recherche)

#### TD2 après le TP 2

➤ Rédaction du rapport : apportez tous vos documents et le début de votre rapport rédigé.

#### TD3 après le TP 3

➤ Fin de la rédaction du rapport et préparation à la soutenance : apportez votre rapport rédigé.

### L'évaluation

#### Assiduité

Comme vous l'aurez compris, le projet professionnel est une première approche du monde du travail. Vous savez que quand vous êtes absent au travail, il ne suffit pas de s'excuser la semaine suivante. Le projet professionnel évalue entre autres votre capacité à être assidu **5 fois** dans le semestre. Vous disposez d'ores et déjà du planning donc organisez-vous. Si malgré tout, vous deviez être absent.e un jour, pensez à justifier votre absence dans un délai d'une semaine, sans quoi vous perdrez **4 points**.

C'est pourquoi vous devez absolument vous assurer que vous avez signé **la liste d'émargement**. C'est votre responsabilité et non celle des intervenants.

Comme pour tous les TP, si vous avez **plus de 3 absences injustifiées, vous êtes considérés comme défaillants**.

Pour justifier vos absences et vos retards, vous remettez cette lettre au bureau P1 043 ou P2 224. S'il n'y a personne, glissez votre courrier dans la boîte aux lettres près de la porte du bureau P1 043. Ce n'est pas la scolarité qui gère les absences du projet professionnel. Si votre lettre est mal écrite, ne respecte pas les usages, vous serez pénalisés.

**La lettre devra contenir les informations suivantes :**

<p style="text-align: center;"><b>Date du courrier</b> <b>NOM et Prénom de l'étudiant n° de portable, adresse mail</b> <b>Groupe de projet professionnel</b> <b>Motif et justificatif(s) de l'absence</b> <b>Excuses</b> <b>Signature</b></p>
---

### Absence justifiée par un courrier



Aucune pénalité

### Absence/retard non justifiés



© Can Stock Photo

- 4 points

-2 points (sans justificatif)

-1 point

Le PPE représente, avec les Techniques d'expression, 3 ECTS.

**Le rapport est noté sur 10. Il est individuel** : chaque membre de l'équipe rédige le sien et obtient une note. **La soutenance et le poster sont sur 10 : la note est collective.**

**Vous devez remettre le rapport au moment où vous soutenez.** Dans le cas contraire, vous obtenez la note de **0/10**. Il n'y a aucun délai possible. Il faut donc anticiper : la soutenance a lieu le mardi 2 mai, or le lundi 1er mai est férié. Si vous ne venez pas à la soutenance et que vous ne remettez pas le rapport, vous êtes considéré.e comme **défaillant.e**.

Le plagiat est lourdement sanctionné (charte des examens de l'Upec : « Les étudiants soupçonnés de fraude relèvent de la section disciplinaire de l'université ».) Voici le texte intégral concernant le plagiat : « Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits de l'oeuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation. Toutefois lorsque l'étudiant se borne à de « courtes citations » de texte destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemets est constitutive d'une fraude. »

### Redoublant.es

Les étudiant.s ayant obtenu la moyenne au projet professionnel l'année dernière conserve la note. Vous n'avez donc pas besoin de vous inscrire si vous êtes dans ce cas. Vous n'avez aucune démarche à accomplir, la scolarité reportera la note.

### Évaluation des rapports

**1 Respect des consignes de rédaction du dossier (voir la fiche Consignes pour la rédaction du rapport)**

⇒ la présentation du rapport (taille de la police de caractère, des marges, etc.) et le nombre de pages.

- ⇒ la présence des 8 parties du rapport, la numérotation des pages, des annexes, etc.
- ⇒ le contenu annoncé dans chaque partie du rapport respecté, différentes parties non mélangées.

## 2 Richesse des informations et qualité du tri

- ⇒ évaluation de la qualité de la Liste bibliographique
- ⇒ évaluation de la partie Annexes: tri, qualité, clarté, présentation, référence dans le corps du rapport, etc.
- ⇒ évaluation de la partie Matériel et Résultats du point de vue de la qualité de l'information, la clarté des résultats.

## 3 Qualité de la démarche personnelle de l'étudiant

- ⇒ évaluation basée sur l'introduction, la méthode, la discussion et la conclusion du corps du rapport.
- ⇒ évaluation de l'implication personnelle dans la démarche et les remarques.
- ⇒ évaluation de la capacité à rendre compte du travail d'équipe ou des difficultés à travailler en équipe.

## 4 Qualité de l'expression écrite et de la présentation

- ⇒ Correction orthographique, exploitation de correcteur orthographique et grammatical.
- ⇒ Correction syntaxique (fautes de grammaire, de construction des phrases).
- ⇒ Respect des règles de lisibilité : clarté, concision et précision (en particulier dans les termes concernant le milieu professionnel) ;
- ⇒ Présentation et mise en page (justification droite-gauche), pagination, visualisation du plan, cohérence des titres et sous-titre, recherche esthétique.

## Évaluation de la soutenance

**Poster** il doit être signé par chaque membre de l'équipe et daté

- ⇒ Esthétique et lisibilité.
- ⇒ Orthographe et syntaxe
- ⇒ Richesse de l'information

### Expression orale

- ⇒ Contenu (plan, richesse, clarté).
- ⇒ Forme (plan, niveau de langue, élocution, richesse du vocabulaire)
- ⇒ Dynamisme et gestuelle

### Ensemble de l'équipe

- ⇒ Équilibre du temps de parole.
- ⇒ Dynamisme

## Fiche d'inscription

A la rentrée, lors du CM, je vais tester votre connaissance du dispositif grâce aux boitiers de vote. Si le pourcentage de réponses correctes est élevé, je passe au point suivant. Si ce n'est pas le cas, je reviendrai sur la démarche et je répondrai aux questions qui se posent.

Après cette mise au point, je vais vous distribuer deux fiches d'inscription. Vous en conserverez une pour les annexes de votre rapport et vous me remettrez l'autre en mains propres. Je vous fais part de quelques recommandations.

## Coordonnées

Ecrivez vos coordonnées lisiblement car le secrétariat n'utilisera pas les listes de la scolarité mais le document que vous nous rendez.

## Mercredi ou jeudi

Pour les étudiants qui ont des **contraintes fortes** (salariés, chargés de famille, impératifs de soins ...), je vous laisse le choix entre le mercredi ou le jeudi.

## Les options

Si vous avez une option sur le mercredi ou le jeudi, indiquez-la moi avec l'intitulé précis. Je ne peux pas vous assurer que je respecterai votre choix mais j'essaierai. Sachez que quand vous avez un impératif concernant le jour, vous êtes pénalisé.e en ce qui concerne le choix du métier. En effet, imaginons que parmi les 3 seuls camarades qui veulent travailler sur le même métier, l'un.e d'entre eux ait une contrainte forte sur le jeudi alors que vous souhaitez avoir cours ce jour-là. Je serais alors obligée de passer à votre vœu n°2 et vous travaillerez sur un métier qui vous intéresse moins.

Les options ne sont pas prioritaires sur le projet professionnel qui n'est contraignant que pour 4 dates. Il existe des solutions:

- Voyez d'abord si la présence est obligatoire dans cette option. Le cas échéant, vous rattraperez le cours sur des camarades.
- Parlez-en dès maintenant à votre enseignant.e d'option. Je peux vous faire une lettre justifiant votre absence.

Dans tous les cas, pensez à **m'apporter la semaine du 30 janvier un justificatif** (contrat de travail avec les horaires, attestation d'inscription à l'option, livret de famille, certificat médical ...). Sans justificatif, je ne traite pas votre demande.

## Le thème

Commencez à réfléchir aux thèmes que vous allez indiquer en essayant d'être le plus précis possible. Dans le cas contraire, vous laissez libre cours à mon interprétation. Si vous avez des préférences, **numérotez** les vœux. Dans le cas contraire, je considère que le premier vous intéresse autant que le dernier. Si vous n'avez pas d'idée de métier précise, donnez-moi

un maximum d'informations concernant vos centres d'intérêt. Vous disposerez de plusieurs lignes sur la feuille pour vous exprimer : ce ne sont pas des cases aux intitulés fermés.

## Signature

Je vous demande d'attester que vous avez bien été présent.e et que vous n'allez pas revenir sur les informations que vous me donnez. Evitez de venir me voir les jours suivant l'amphi pour changer de métier, c'est très difficile de vous retrouver parmi les 700 fiches tant que les données ne sont pas informatisées.

## La proposition de co-équipiers

Si vous avez discuté avec des camarades et que vous avez le même projet, vous pouvez me l'indiquer. Une fois de plus, je vous déconseille de choisir votre projet en fonction de vos amis. C'est un lourd travail, faites en sorte qu'il soit utile et vous concerne vraiment. Pour une fois, vous choisissez votre sujet de travail alors ne vous limitez pas pour de mauvaises raisons. J'essaierai de vous mettre ensemble dans la mesure du possible.

Cette fiche sera à remplir en deux exemplaires : un que vous me rendez et un que vous gardez. Il devra figurer dans les annexes du rapport. Ne commencez donc pas à perdre des points en l'égarant.

## Informations pratiques

### Comment savoir dans quel groupe je suis ?

Il nous faut 3 semaines pour lire les 700 fiches, constituer des équipes en fonction de vos vœux, saisir les données et enfin vous les communiquer.

Après la pause pédagogique, **le lundi 20 février, au plus tard, les groupes seront affichés sur les panneaux en face du bureau P1 043.**

Si vos vœux ont été respectés, je vous prie de ne pas venir demander des changements. En effet, si vous changez d'équipe, je suis obligée de vous intervertir avec un.e autre étudiant.e. En général, les étudiants qui subissent un changement, le vivent mal, ils ont l'impression d'être des pions que je déplace. D'autre part, Barca Saleh est obligée de modifier et réimprimer deux listes d'émargement et de téléphoner aux étudiants de toute l'équipe concernés par la modification.

### Comment savoir dans quelle salle je suis ?

En allant consulter le panneau d'affichage devant le bureau P1 043.

En consultant sur Eprel, le dossier L1 S2 Projet professionnel de l'étudiant.

## Conclusion

Si vous avez lu le document jusque là, c'est déjà un bon début car vous vous êtes informé.e et vous ne perdrez pas de point bêtement.

Le projet professionnel représente beaucoup de travail mais quand vous respectez les consignes vous obtenez de très bonnes notes. C'est une réflexion que vous auriez menée, de toute façon, à un moment de votre parcours. Vous êtes aidés par le groupe et les intervenants, alors profitez-en.

En ce début d'année, je vous souhaite de mener à bien tous vos projets ...

Meilleures salutations

Sonia Marquez